Le Régime d'épargne-actions du Québec
- Sept ans plus tard -

Martin Martin

Service des études

Commission des valeurs mobilières du Québec

Août 1986

Table des matières

Avant-propos

Introduction

Le traitement fiscal

Les fonds propres des sociétés du Québec

La participation des épargnants du Québec

Le coût du Régime d'épargne-actions pour l'État

Plans de réinvestissement de dividendes et de souscription d'actions par versements en espèces facultatifs admissibles au Régime d'épargne-actions — Annexe 1

Liste détaillée des placements au moyen d'un prospectus admissibles au Régime d'épargne-actions — Annexe 2

Liste détaillée des placements auprès des porteurs d'actions par l'intermédiaire de plans de réinvestissement de dividendes et de souscription d'actions admissibles au Régime d'épargne-actions — Annexe 3

Avant-propos

Ce document présente une mise à jour et une synthèse des principales données relatives au Régime d'épargne-actions du Québec pour les années 1979 à 1985. Il doit se lire en conjonction avec deux analyses similaires publiées plus tôt.[1] Le lecteur désireux de connaître plus en détail le fonctionnement du régime et les différents ajustements qui l'ont affecté doit s'y référer.

Ce texte tient compte des dernières modifications apportées au régime lors du Discours sur le budget du 1er mai 1986.

---

1. Martin, M., Le Régime d'épargne-actions du Québec - Un programme unique en Amérique, C.V.M.Q., juillet 1984.

   Martin, M., Le Régime d'épargne-actions du Québec - Mise à jour et synthèse des principales données pour les années 1979 à 1984, C.V.M.Q., juin 1985.

Introduction

Sept ans plus tard, le Régime d'épargne-actions du Québec reconnu comme un phénomène socio-économique continue de susciter beaucoup d'intérêt non seulement dans sa province d'origine mais également dans d'autres provinces canadiennes. Sa notoriété a franchi les frontières provinciales.

En effet, le Régime québécois n'est plus unique en Amérique, le Gouvernement de l'Alberta a depuis le 1er janvier 1986 un programme similaire[2] et le Gouvernement ontarien a annoncé lors de son dernier discours sur le budget qu'il favorisera l'apport de fonds propres par les membres du personnel d'employeurs admissibles à l'Employee Share Ownership Plan.[3] De plus, d'autres gouvernements canadiens notamment ceux de la Colombie-Britannique et de la Nouvelle-Écosse examinent des projets basés sur le Régime d'épargne-actions du Québec.

---

2. L'Alberta Stock Savings Plan qui n'a pas encore force de loi accorde un crédit d'impôt variant entre 10 p. cent et 40 p. cent de la valeur d'un investissement dans une société admissible en fonction des revenus de l'émetteur.

3. L'Ontario Employee Share Ownership Plan prévoit qu'à partir de 1987 un dirigeant ou un salarié pourra obtenir un crédit d'impôt limité à 15 p. cent ou 300 $ de la valeur de l'investissement dans les titres de son employeur admissible au plan.

Pour la première fois depuis la création du Régime en 1979 la valeur des placements au Québec a dépassé le cap du milliard de dollars pour s'établir à 1,273 $ milliard.

Les sommes collectées dans le cadre du Régime au cours des sept années d'existence se chiffrent maintenant à près de 3,5 $ milliards. Au cours de l'année 1985, 76 appels publics à l'épargne furent réalisés par 74 sociétés dont 50 étaient en voie de développement. Quarante-huit sociétés en étaient à leur premier placement.

Les épargnants quant à eux, ont réduit au cours des sept dernières années leur revenu imposable de plus de 2 $ milliards pour un manque à gagner au niveau du Gouvernement du Québec d'environ 606 $ millions.

En 1984, 121 342 individus, soit 3,2 p. cent de l'ensemble des contribuables du Québec ont bénéficié du Régime en réclamant en moyenne une déduction de 4 200 $ lors de la présentation de leur déclaration de revenus. Nous estimons à quelques 150 000 le nombre de contribuables bénéficiant du Régime d'épargne-actions en 1985.

Le traitement fiscal

Le Régime d'épargne-actions du Québec permet aux contribuables de se constituer un portefeuille en exonérant d'impôt un pourcentage variable de la somme investie dans des actions nouvellement émises de sociétés dont le siège social ou le principal établissement se situe au Québec, pour autant que la valeur accordée à l'investissement par les règles fiscales soit maintenue dans le portefeuille à la fin des deux années après celle de l'acquisition.

Au cours des dernières années, afin de restreindre le coût du Régime et de contraindre la demande de titres, le Gouvernement du Québec a apporté des modifications importantes aux modalités d'application du Régime. Ainsi, à compter de l'année d'imposition 1986, les déductions autorisées seront limitées à 20 p. cent du revenu total jusqu'à concurrence de 12 000 $, déduction faite des contributions à un régime de retraite donnant déjà lieu à une déduction fiscale. Les contributions totales seront augmentées de 2 000 $ par année pour atteindre 20 000 $ en 1990.

Pour les placements réalisés après le 1er mai 1986, une déduction additionnelle de 25 p. cent est accordée aux dirigeants et salariés d'une société admissible au Régime d'épargne-actions pour l'acquisition d'actions de la société. De tels plans doivent s'adresser uniquement aux dirigeants et salariés de la société qui possèdent moins de 5 p. cent des actions du capital-actions et offrir des possibilités de financement pour l'acquisition des actions.

De même, à partir du 1er janvier 1986, la déduction à l'égard des titres des sociétés les plus importantes, c'est-à-dire celles dont l'actif excède un milliard de dollars et qui n'ont virtuellement aucune difficulté à placer leurs titres auprès du public, sera limitée à 1 000 $ par année.

De plus, à compter de cette même date, la déduction accordée pour toute catégorie d'actions est modifiée tant pour les titres des sociétés en voie de développement, c'est-à-dire celles dont l'actif se situe entre 2 millions et 25 millions de dollars ou dont l'avoir net des actionnaires est supérieur à 750 000 $ sans excéder 10 millions de dollars, que pour les sociétés intermédiaires.

Le tableau suivant compare les taux de déduction par catégorie de sociétés et de titres en vigueur pour les années 1985 et 1986.

Tableau 1

Taux de déduction des titres admissibles au Régime d'épargne-actions

Catégorie	Année d'imposition 1985	1986
Sociétés importantes	50 %	50 %[1]
Sociétés en voie de développement		
- Actions ordinaires	150 %	100 %
- Actions subalternes à droit de vote	100 %	75 %
- Actions privilégiées convertibles en actions ordinaires	150 %	100 %
- Actions privilégiées convertibles en actions subalternes	100 %	75 %
Autres sociétés		
- Actions ordinaires	100 %	75 %
- Actions subalternes à droit de vote	75 %	50 %

(1) Déduction fiscale limitée à 1 000 $.
La limite ne s'applique pas lors d'acquisition à des fins de remplacement.

Les fonds propres des sociétés du Québec

Essentiellement, les sociétés disposent de deux canaux pour placer les valeurs nouvelles admissibles au Régime d'épargne-actions: les placements avec un prospectus et les placements sans prospectus auprès de leurs porteurs d'actions ou auprès de leurs dirigeants et salariés. Les deux derniers types de placements se présentent le plus souvent sous la forme de plans de réinvestissement de dividendes ou de distribution de dividendes en actions et de plans de souscription d'actions.

La valeur des placements au Québec avec un prospectus de titres admissibles au Régime a augmenté de 250 p. cent au cours de l'année 1985 par rapport à 1984, se situant à 789 $ millions, comme nous pouvons le constater à l'examen du tableau 2. Le nombre de placements a augmenté quant à lui de 100 p. cent passant de 37 à 76 en 1985.

Tableau 2

Ventilation des placements admissibles au Régime d'épargne-actions

Nature du placement	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Placement avec un prospectus							
Nombre de placements	13	19	12	6	26	37	76
Valeur des placements (000 $)	82 045	86 942	83 839	75 844	310 502	228 475	788 742
Placement auprès des porteurs d'actions							
Nombre de placements	2	11	11	12	11	8	9
Valeur des placements[1] (000 $)	26 952	63 464	163 891	138 237	455 032	487 967	484 035
Placement auprès des dirigeants et salariés							
Nombre de placements	4	9	6	9	8	n.d.	n.d.
Valeur des placements[2] (000 $)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

(1) Valeur estimée.

(2) Sous l'ancienne Loi sur les valeurs mobilières les émetteurs n'avaient pas à préciser la valeur de ces placements; comme elle est marginale nous n'avons pas procédé à leur estimation.

Sources: Annexes 2 et 3.

La valeur des placements auprès des porteurs d'actions du Québec accuse une certaine stabilité en régressant très légèrement de 488 $ millions en 1984 à 484 $ millions en 1985.

La valeur de l'ensemble des placements admissibles au Régime a augmenté de façon substantielle en passant de 716 $ millions en 1984 à 1,273 $ milliard, soit un taux de croissance de 78 p. cent.

Le tableau 3 démontre sans équivoque que les sociétés en voie de développement ont profité du taux de déduction élevé que leur accordait pour la dernière année le régime. En effet, au cours de 1985, 50 sociétés ont fait publiquement appel à l'épargne 52 fois pour une valeur totale de 262 $ millions, comparativement à 22 placements valant 106 $ millions en 1984.

La valeur des placements réalisés par toutes les autres catégories de sociétés dépasse largement les résultats des années antérieures. Ainsi, les sociétés importantes ont placé avec un prospectus 244 $ millions en 1985, une hausse de plus de 500 p. cent par rapport à 1984, tandis que la valeur des placements des sociétés intermédiaires a augmenté de 225 p. cent en 1985, passant de 82 $ millions à 268 $ millions.

Tableau 3

Ventilation des placements au moyen d'un prospectus admissibles au Régime d'épargne-actions

Importance de la société	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Sociétés importantes							
Nombre de placements	2	-	-	1	4	3	8
Valeur placée au Québec (000 $)	55 414	-	-	47 082	172 998	38 828	243 937
Sociétés intermédiaires							
Nombre de placements	2	6	4	4	10	8	12
Valeur placée au Québec (000 $)	17 231	69 868	64 676	27 089	74 355	81 576	267 702
Sociétés en voie de développement							
Nombre de placements	-	-	2	-	12	22	52
Valeur placée au Québec (000 $)	-	-	9 718	-	63 149	106 059	261 515
Autres sociétés							
Nombre de placements	9	13	6	1	-	4	4
Valeur placée au Québec (000 $)	9 400	17 074	9 445	1 673	-	2 020	15 588

Source: Annexe 2.

En vue de s'assurer que le produit des placements soit mieux orienté vers la création d'activités économiques réelles et créatrices d'emplois le Gouvernement du Québec a apporté des modifications importantes lors du Discours sur le budget le 1er mai dernier. Les modifications apportées visent à éliminer les financements aux seules fins de placements, les financements assortis de garanties par des tiers et les financements en vue de racheter ses propres titres.

De plus, la subvention de 400 000 $ visant à compenser une partie des coûts du premier appel public à l'épargne fut retirée. Par contre, celle couvrant la moitié des frais d'une étude de faisabilité jusqu'à concurrence de 10 000 $ est maintenue.

La valeur des plans de réinvestissement de dividendes et de souscription d'actions[4] a stagné au cours de l'année 1985 et cela malgré le fait que la société Canadien Pacifique Limitée, a offert cette année un tel plan à ses actionnaires. La valeur totale des neuf plans se situe en 1985 à 484 $ millions, comme nous pouvons le constater à l'examen du tableau 4.

Tableau 4

Ventilation des placements auprès des porteurs d'actions par l'intermédiaire de plans de réinvestissement de dividendes et de souscription d'actions admissibles au Régime d'épargne-actions

Importance de la société	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Sociétés importantes							
Nombre de placements	1	6	7	7	8	7	8
Valeur placée au Québec[1] (000 $)	22 900	51 433	157 314	129 957	445 378	475 967	459 035
Sociétés intermédiaires							
Nombre de placements	1	3	4	4	2	1	1
Valeur placée au Québec[1] (000 $)	4 052	10 830	6 577	7 905	9 654	12 000	25 000
Sociétés en voie de développement							
Nombre de placements	-	1	-	-	1	-	-
Valeur placée au Québec[1] (000 $)	-	667	-	-	n.d.	-	-
Autres sociétés							
Nombre de placements	-	1	-	1	-	-	-
Valeur placée au Québec[1] (000 $)	-	534	-	375	-	-	-

(1) Valeur estimée.

Source: Annexe 3.

Il semble que la diminution du taux de déduction ait eu un effet marqué sur la décision des épargnants. Alors qu'en 1984, 70 p. cent des titres admissibles sont offerts par l'entremise de ces plans, le rapport n'est plus que de 38 p. cent en 1985.

---

4. L'annexe 1 présente les principales caractéristiques des différents plans.

Par contre, si nous isolons l'ensemble des placements des sociétés importantes, nous constatons qu'ils représentent environ 55 p. cent de la valeur totale des placements. Toutefois, il faut considérer que les placements avec prospectus des sociétés importantes ont un attrait particulier pour les institutions financières qui elles, ne sont pas autorisées à réclamer une déduction.[5]

---

5. Les chiffres du tableau 2 ne considèrent que la part des émissions admissibles au Régime d'épargne-actions qui a été placée au Québec sans tenir compte du fait que les actions ont été ou non incluses dans un régime.

La participation des épargnants du Québec

Le Régime d'épargne-actions est sans contredit le régime qui a montré la plus forte progression depuis sa création. Pour s'en convaincre, il suffit d'analyser les données présentées au tableau suivant.

Tableau 5

Participation aux régimes
donnant ouverture à des déductions fiscales au Québec

Rubriques	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983[p]	1984[p]
Régime d'épargne-retraite									
Nombre de participants	287 691	322 851	364 856	411 915	468 200	488 430	471 784	537 051	601 045
Pourcentage de participants	9,4	10,4	11,4	12,4	13,6	13,2	12,7	14,4	15,7
Valeur des déductions (000 $)	419 106	483 391	568 701	657 918	773 456	819 324	853 023	982 349	1 100 893
Régime d'épargne-logement									
Nombre de participants	152 146[1]	121 652	137 523	138 395	149 543	143 602	131 308[2]	s.o.	s.o.
Pourcentage de participants	5,0	3,9	4,3	4,2	4,3	3,9	3,5	s.o.	s.o.
Valeur des déductions (000 $)	141 891	112 718	127 202	129 278	140 229	134 379	155 131	s.o.	s.o.
Régime d'épargne-actions									
Nombre de participants	s.o.	s.o.	s.o.	14 348	28 393	33 530	44 162	108 477	121 342
Pourcentage de participants	s.o.	s.o.	s.o.	0,43	0,83	0,9	1,12	2,9	3,2
Valeur des déductions (000 $)	s.o.	s.o.	s.o.	49 357	103 940	120 378	176 679	487 140	511 460
Recouvrement de déduction[3]									
Nombre de contribuables	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	592	1 239	2 977	4 477	6 148
Valeur des recouvrements (000 $)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	997	2 449	5 359	5 872	12 856

p Données préliminaires.

(1) Première année d'application du Régime d'épargne-logement.

(2) Dernière année d'application du Régime d'épargne-logement.

(3) Il y a recouvrement de déduction lorsqu'un contribuable ne maintient pas la valeur de son portefeuille au niveau requis.

Source: Statistiques des particuliers du Québec.

En effet, plus de 121 000 contribuables ont demandé une déduction d'une valeur moyenne de 4 200 $ à l'égard du régime pour une valeur totale de 511 $ millions, ce qui représente respectivement plus de huit fois et plus de dix fois la participation initiale de 1979. En comparaison les régimes d'épargne-retraite et d'épargne-logement n'ont connu ni un taux de croissance aussi marqué ni une valeur moyenne des déductions aussi élevée.

L'année 1985 a vu apparaître plus de 53 000 comptes nouveaux chez les courtiers de plein exercice comparativement à environ 40 000 en 1984, comme nous pouvons le constater à l'examen du tableau 6. En tenant compte des courtiers d'exercice restreint, le nombre total de comptes a progressé de plus de 30 p. cent, passant de 191 000 à 247 000.

Tableau 6

Conciliation du nombre de comptes

	1983	1984	1985
Nombre de comptes tenus chez un courtier de plein exercice			
en début de période	n.d.	140 805	180 728
+ nouveaux comptes	75 604	39 923	53 195
- fermeture de comptes	n.d.	n.d.	n.d.
= en fin de période	140 805	180 728	233 923
Nombre de comptes actifs	124 032	143 463	182 846
Nombre de comptes inactifs	16 773	37 265	51 077
+ Nombre de comptes tenus chez un courtier d'exercice restreint	5 000[e]	10 000[e]	13 000[e]
Nombre total de comptes	145 805	190 728	246 923

e Données estimées.

Sources: Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières
Service des études, CVMQ.

Le tableau 7 indique le pourcentage de participants au Régime d'épargne-actions selon les tranches du revenu total; on constate que deux Québécois sur cinq, dans la tranche de 50 000 $ à 100 000 $, ont participé au régime au cours de l'année 1984, alors que, dans la tranche supérieure à 100 000 $, sept contribuables sur dix participaient au régime en 1984.

Tableau 7

Pourcentage de participants
au Régime d'épargne-actions

Tranche de revenu total	1979	1980	1981	1982	1983[p]	1984[p]
Moins de 10 000 $	-	-	-	-	-	-
de 10 000 $ à 20 000 $	0,1	0,2	0,2	0,2	0,7	0,6
de 20 000 $ à 30 000 $	0,6	0,9	1,0	0,9	2,8	2,4
de 30 000 $ à 40 000 $	2,7	4,0	3,2	4,1	8,6	7,6
de 40 000 $ à 50 000 $	6,6	9,9	8,9	9,2	19,9	17,9
de 50 000 $ à 100 000 $	15,1	21,6	20,7	21,9	39,7	39,7
de 100 000 $ et plus	28,1	39,5	39,6	41,3	65,1	68,1
Total	0,43	0,82	0,9	1,2	2,9	3,2

p Données préliminaires.

- Donnée infime.

Source: Statistiques des particuliers du Québec.

Nous remarquons également une légère diminution de la participation des contribuables à revenu moins élevé au profit des contribuables à revenu très élevé soit plus de 100 000 $.

Le tableau 8 montre la répartition en pourcentage du nombre de participants au Régime d'épargne-actions et de la valeur de la contribution selon les tranches de revenu total. Nous constatons, chez les épargnants dont le revenu est inférieur à 40 000 $, une diminution proportionnelle d'intérêt, apparente dans le nombre de participants et dans la valeur de la contribution au cours de l'année 1984. Par contre, nous constatons l'inverse chez les épargnants dont le revenu est supérieur à 50 000 $.

Tableau 8

Répartition en pourcentage du nombre de participants et de la valeur de la contribution au Régime d'épargne-actions

Tranche de revenu total	1979		1980		1981		1982		1983[p]		1984[p]	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Moins de 10 000 $	1,6	0,4	0,6	0,1	0,4	0,1	0,4	-	0,6	0,1	0,5	0,1
de 10 000 $ à 20 000 $	9,2	3,1	7,0	2,5	5,4	1,7	3,9	1,3	6,6	2,7	5,4	1,9
de 20 000 $ à 30 000 $	16,9	8,3	17,4	10,1	14,6	6,7	11,4	5,3	16,6	9,0	14,0	6,5
de 30 000 $ à 40 000 $	18,7	12,7	20,0	15,3	19,9	11,8	19,1	11,1	23,2	15,9	21,8	12,6
de 40 000 $ à 50 000 $	13,8	12,5	15,3	7,8	18,2	14,6	20,0	15,6	18,6	16,7	20,0	14,9
de 50 000 $ à 100 000 $	30,6	43,9	30,1	38,4	31,8	44,3	35,1	46,3	27,4	40,4	30,3	42,2
de 100 000 $ et plus	9,2	19,1	9,6	25,9	9,7	20,8	10,1	20,4	7,0	15,2	8,0	21,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

p Données préliminaires.

- Donnée infime.

Source: Statistiques des particuliers du Québec.

Le tableau 9 présente la répartition en pourcentage du nombre de participants au Régime d'épargne-actions et de la valeur de la contribution selon les tranches d'âge. Nous constatons que plus de 50 p. cent des contributions au régime proviennent d'épargnants dont l'âge varie entre 40 et 64 ans. Les contributions des participants de plus de 64 ans sont légèrement en croissance alors que celles des plus jeunes décroissent.

Tableau 9

Répartition en pourcentage du nombre de participants et de la valeur de la contribution au Régime d'épargne-actions

Tranche d'âge	1979		1980		1981		1982		1983		1984[p]	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Moins de 29 ans	9,5	5,1	10,1	6,4	11,3	7,2	10,9	7,4	n.d.	n.d.	9,8	6,0
de 30 à 39 ans	30,2	26,1	33,7	29,8	34,6	31,0	34,5	32,0	n.d.	n.d.	30,1	26,1
de 40 à 49 ans	27,0	29,1	26,3	29,4	26,1	29,1	26,8	29,2	n.d.	n.d.	25,8	27,0
de 50 à 64 ans	27,4	32,9	25,5	29,5	24,0	28,4	23,9	27,3	n.d.	n.d.	26,6	29,6
65 ans et plus	5,3	6,3	3,9	4,5	3,7	4,1	3,9	4,1	n.d.	n.d.	7,5	11,0
indéterminé	0,6	0,5	0,5	0,5	0,2	0,2	-	-	n.d.	n.d.	0,2	0,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100			100	100

p Données préliminaires.

\- Donnée infime.

Les données pour 1983 ne sont pas encore disponibles selon cette classification.

Source: Statistiques des particuliers du Québec.

Le coût du Régime d'épargne-actions pour l'État

De 1979 à 1984, le Régime d'épargne-actions a coûté à l'État 426 $ millions. Comme nous pouvons le constater à l'examen du tableau suivant, ce coût se retrouve de façon marquée aux tranches supérieures de revenus.

Tableau 10

Répartition en valeur et en pourcentage du coût du Régime d'épargne-actions

Tranche de revenu total	1979		1980		1981		1982		1983[p]		1984[p]	
	Valeur 000 $	%	Valeur 000 $	%	Valeur 000 $	%	Valeur 000 $	%	Valeur 000 $	%	Valeur 000 $	%
Moins de 10 000 $	n.d.	n.d.	8	-	23	0,1	9	-	120	0,1	92	0,1
de 10 000 $ à 20 000 $	n.d.	n.d.	442	1,4	445	1,2	470	0,9	2 779	2,0	1 987	1,3
de 20 000 $ à 30 000 $	n.d.	n.d.	2 002	6,5	1 981	5,5	2 276	4,3	10 685	7,5	7 822	5,2
de 30 000 $ à 40 000 $	n.d.	n.d.	3 497	11,3	3 758	10,4	5 224	9,8	20 607	14,6	16 747	11,2
de 40 000 $ à 50 000 $	n.d.	n.d.	3 653	11,8	5 006	13,8	7 795	14,6	22 893	16,2	20 939	14,0
de 50 000 $ à 100 000 $	n.d.	n.d.	14 245	45,9	16 804	46,3	25 742	48,2	60 320	42,6	65 646	44,0
100 000 $ et plus	n.d.	n.d.	7 180	23,1	8 249	22,7	11 877	22,2	24 219	17,1	36 037	24,2
Total	14 700	100	31 027	100	36 266	100	53 393	100	141 623	100	149 270	100

p Données préliminaires.

\- Donnée infime.

Source: Statistiques des particuliers du Québec.

En effet, les contribuables dont le revenu total se situait dans les deux tranches supérieures en 1983 bénéficiaient respectivement de 42,6 p. cent et de 17,1 p. cent de la réduction accordée; cette part augmente à 44,0 p. cent et à 24,2 p. cent en 1984.

En appliquant un taux marginal moyen d'impôt sur le revenu de 30 p. cent à la déduction estimée de 600 $ millions pour l'année 1985, nous obtenons un coût de 180 $ millions pour l'année 1985, comme le montre le tableau 11. Le montant de la déduction est estimé à 65 p. cent de la valeur brute des contributions au régime.

Tableau 11

Synthèse des principales données relatives au Régime d'épargne-actions

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Valeur brute des placements[1] (000 $)	108 997	150 406	247 730	214 081	765 534	716 442	1 272 777
Valeur brute des contributions au régime[2] (000 $)	(n.d.)	(n.d.)	(n.d.)	(n.d.)	660 000[e]	676 050[e]	923 082[e]
Valeur des déductions fiscales (000 $)	49 357	103 940	120 378	176 679	487 140[p]	511 460[p]	600 000[e]
Nombre de réclamants	14 348	28 393	33 530	44 162	108 477[p]	121 342[p]	150 000[e]
Déduction fiscale moyenne ($)	3 440	3 660	3 590	4 000	4 490[p]	4 215[p]	4 000[e]
Coût du régime (000 $)	14 700	31 027	36 266	53 393	141 623[p]	149 270[p]	180 000[e]
Taux marginal moyen d'impôt (%)	29,7	29,8	30,1	30,2	29,1[p]	29,2[p]	30,0[e]

p Données préliminaires.

e Données estimées.

(1) Il s'agit de la valeur placée au Québec, sauf les placements auprès de salariés et de dirigeants.

(2) Valeur des contributions au régime versées auprès des courtiers de plein exercice et d'exercice restreint.

Annexe 1

Plans de réinvestissement de dividendes et de souscription d'actions par versements en espèces facultatifs admissibles au Régime d'épargne-actions

Société	Versement	Taux de déduction 1985	Taux de déduction 1986
Alcan Aluminium Limitée	20 000 $[1]	50 %	50 %
Banque de Montréal	40 000 $[1]	50 %	50 %
Banque Nationale du Canada	5 000 $ max.[2,3] 1 000 $ min.	s.o.	50 %
Banque Royale du Canada	7 500 $ max.[2] 300 $ min.	50 %	50 %
Canadien Pacifique Limitée	20 000 $[1]	s.o.	50 %
Entreprises Bell Canada Inc.	20 000 $[1]	50 %	50 %
Dominion Textile Inc.	4 000 $[2]	100 %	75 %
Domtar Inc.	4 000 $ max.[2] 50 $ min.	50 %	50 %

1. Par année.

2. Par trimestre.

3. Plan réintroduit le 1er avril 1986.

Annexe 2.1

Liste détaillée des placements au moyen d'un prospectus admissibles au Régime d'épargne-actions

Importance de la société	1979	1980	1981	1982	1983	1984
			000 $			
Sociétés importantes						
Alcan Aluminium Ltée					61 122	
Banque d'Épargne de Montréal					19 373	
Banque Royale du Canada					56 400[1]	
CB Pak Inc.						21 797[3,10]
Entreprises Bell Canada Inc.					36 103	
Imasco Ltée				47 082		
Investissement Canadien Pacifique Ltée	53 694					
Montréal Trustco Inc.						17 023
Northern Telecom Ltée	1 720[2]					
Total partiel	55 414			47 082	172 998	38 820
Sociétés intermédiaires						
Astral Bellevue Pathé Inc.			1 197			
Bombardier Inc.		20 260				
Cascades Inc.				5 000		11 250
Ciment St-Laurent Inc.						9 024[11]
Dominion Textile Inc.		10 820				
Domtar Inc.		31 388				
Donohue Inc.					15 951	
Drummond McCall Inc.	5 938					
FCA Internationale Ltée						10 226
Gaz Métropolitain Inc.	11 293		15 545	17 030	13 206	
Groupe Canam-Manac Inc.						9 500[3,11]
Groupe Forex Inc.					5 000[3]	
Guardian Trustco Inc.					9 069[3,4]	
Mines d'Or du Lac Bachelor Inc.		935[3]				
Mines d'Or Kiena Ltée					8 950	
Pharmacies Universelles Ltée				3	2 620	2 432
Provigo Inc.			32 934			
Québec-Téléphone		6 115				
Quebecor Inc.					8 762	
Ressources Camchib Inc.			15 000[3]			
Sico Inc.					297	
Sodarcan Ltée		350[3]				
Télé-Capitale Inc.						23 555[3,11]
Tembec Inc.					10 500	
U.A.P. Inc.				5 056		7 639[11]
Unigesco						7 950[11]
Total partiel	17 231	69 868	64 676	27 089	74 355	81 576

Nous présentons la valeur placée au Québec compte tenu des attributions excédentaires aux preneurs femmes.

(1) Placement de bons de souscription d'actions pouvant s'exercer jusqu'en 1988.

(2) Placement en dollars américains.

(3) Premier placement de cette société.

(4) Comprend deux placements. Lors du dernier placement la société a reçu le statut de société en voie de développement, malgré l'importance de l'actif, car elle est issue d'une fusion si, n'eut été de la fusion une des sociétés remplacées aurait été une société en voie de développement (Loi sur les impôts, article 544).

(10) Comprend deux placements.

(11) Placements d'actions subalternes, ou d'actions privilégiées convertibles en actions subalternes.

Annexe 2.1 (suite)

Liste détaillée des placements au moyen d'un prospectus admissibles au Régime d'épargne-actions

Importance de la société	1979	1980	1981	1982	1983	1984
			000 $			
Sociétés en voie de développement						
Aligro Inc.						3 500[3]
Amusecor Inc.					2 400[3]	
Aro Inc.					300[3]	
Biothech Électronique Ltée						7 000[3]
Brault, Guy, O'Brien Inc.						602[3]
Bytec-Comterm Inc.			2 493[3]		18 714	
Circuits Hélix Inc.					880	
Communications par satellite Canadien Inc.					8 360[3]	
Compagnie Circo Craft Inc.						14 159[3]
Datagram Inc.						3 000[3]
Entreprises Hartco Inc.						7 000[3]
Exploration Aiguebelle Inc.			7 225[3]		10 800	
Exploration Muscocho Inc.					4 000	
Goodfellow Inc.						5 000[3]
Groupe Ro-Na Inc.						2 000
Groupe Transcontinental G.T.C. Ltée						10 001[3]
Industries Aston Inc.						405[3]
Industries Charan Inc.						3 500[3]
Industries Ling Inc.						1 607[3]
Magasins Château du Canada Ltée					5 243[3]	
McNeil, Mantha Inc.						3 000[3]
Mines d'Or Val Ltée						2 190[e]
Mines Dumagami Ltée					5 507	
Mines J.A.G. Ltée						507[3]
Morgan Trustco Inc.						6 000[3,11]
Nap. Breton (1977) Ltée						400[3]
Papiers peints Berkley Inc.						4 000[3,12]
Papiers Perkins Ltée						7 188[3]
Pétro-Sun International Inc.						4 600[12]
Pro-Optic Inc.					2 000[3]	
Richard Pichê Inc.						400[3]
Sensormatic Canada Ltée					1 895	
Société Minière Louvem Inc.					3 050[3]	20 000[e]
Total partiel			9 718		63 149	106 059
Autres sociétés						
Centre Communautaire sportif St-Jovite Mt-Tremblant Ltée						260[3]
Centre d'informatique Maska Inc.						480[3]
Produits Forestiers Basques Ltée	100[3]					
Ressources Maufort Inc.						1 002[3]
Société des pêches de Newport Inc.						278[3]
Société Forestière Mont Logan Inc.		600				
Société de développement de l'entreprise québécoise	8 800[5]	16 474[6]	9 445[7]	1 673		
Tourbières Tabreco Inc.	500					
Total partiel	9 400	17 074	9 445	1 673		2 020
Valeur totale des placements	82 045	86 942	83 839	75 844	310 502	228 475
Nombre de placements	13	19	12	6	26	37

(3) Premier placement de cette société.

(5) Comprend sept placements.

(6) Comprend 12 placements.

(7) Comprend six placements.

(11) Placements d'actions subalternes, ou d'actions privilégiées convertibles en actions subalternes.

(12) Placements d'actions privilégiées convertibles en actions ordinaires.

e Estimé.

Source: Documents de renseignements, Commission des valeurs mobilières du Québec.

Annexe 2.2

Liste détaillée des placements au moyen d'un prospectus admissible au Régime d'épargne-actions

Importance de la société	1985 (000 $)
Sociétés importantes	
Banque Nationale du Canada	29 988[13]
Ciment St-Laurent Inc.	13 890[11]
Consolidated-Bathurst Inc.	52 879
Corporation du groupe La Laurentienne	31 890[14]
Corporation financière Power	21 408
Dofor Inc.	24 791[3]
Domtar Inc.	39 449
Donohue Inc.	29 642
Total partiel	243 937
Sociétés intermédiaires	
Biltrite Nightingale Inc.	11 412[3,15]
Bombardier Inc.	23 006[11]
Cascades Inc.	17 093
CFCF Inc.	21 472[3,11]
Gaz Métropolitain Inc.	69 287
Groupe Vidéotron Ltée	23 250[3,11]
Industries Charan Inc.	8 286
Mines Belmoral Ltée	7 073
OE Inc.	9 358[3]
Provigo Inc.	41 116
Ressources Aiguebelle Inc.	9 000
Sico Inc.	27 349
Total partiel	267 702
Sociétés en voie de développement	
Artopex International Inc.	5 000[3]
Automobiles Giguère Inc.	400[3]
Boutiques San Francisco Inc.	5 750[3]
Cogeco Inc.	8 272[3,11]
Cogeneuf Inc.	400[3]
Communications Radiomutuel Inc.	12 600[3,11]
Compagnie Central Dynamics Ltée	3 125[12]
Compagnie Matco Mart Inc.	2 750[3]
Continental Pharma Cryosan Inc.	12 000[3,16]
Dismat Inc.	850[3,15]
E. Audet & Fils (1983) Inc.	400[3]
Équipements Denis Inc.	1 960[3]
Exploration Augmitto Limitée	653[17]
Exploration Brosnor Inc.	586[17]
Exploration Minière A-Pri-Or Inc.	37[3,17]
Ferme L. & M. Breton Inc.	400[3]
Fibres Acmtex Inc.	2 200[3,12]
Forano Inc.	300[3,e]

e Données estimées.

(3) Premier placement de cette société.

(11) Placements d'actions subalternes, ou d'actions privilégiées convertibles en actions subalternes.

(10) Comprend deux placements.

(12) Placements d'actions privilégiées convertibles en actions ordinaires.

(13) Résultat de la conversion des bons de souscription.

(14) Placement d'unités composées d'actions subalternes et de bons de souscription.

(15) Placement d'unités composées d'actions ordinaires et de bons de souscription.

(16) Placement d'unités composées d'actions ordinaires et d'actions subalternes.

(17) Placement d'unités composées de reçus de dépôt, d'actions ordinaires et de bons de souscription.

Annexe 2.2 (suite)

Liste détaillée des placements au moyen d'un prospectus admissible au Régime d'épargne-actions

Importance de la société	1985 (000 $)
Formules d'affaires Datamark Ltée	1 994[3]
Gestion R. & M. Labrecque (1985) Ltée	400[3]
Groupe ACSI Ltée	3 180[3]
Groupe Kaufel Ltée	6 300[3]
Groupe Lacroix (Québec) Inc.	2 754[3]
Groupe pharmaceutique Focus	2 125[11,e]
Groupe Sanivan Inc.	4 945[3,15]
Groupe Totec Inc.	2 000[3]
Idéal Métal Inc.	13 125[3]
Industries Prématek Ltée	4 250[3]
Investissement Guardcor Inc.	9 960[3]
IPL Inc.	5 796[3]
Lambert Somec Inc.	5 073[3]
Locations Giguère Inc.	400[3]
Locations Tréco (1981) Inc.	400[3]
Mémotec Data Inc.	11 550[3,15]
Mines Abcourt	7 000[12]
MPA Vidéo Inc.	3 506[3]
Multidev Immobilia Inc.	7 485[3,10,15]
M-Corp Inc.	4 720
Ordinateurs Hypocrat Inc.	1 980[3]
Premier Choix: TVEC Inc.	4 585[3]
Renê fibre de verre Ltée	400[3]
Ressources Aurore Inc.	1 557[17]
Ressources Yorbeau Inc.	2 250
Restaurant Sportscène Inc.	1 550[3,15]
Société minière Louvem Inc.	1 243[10,17]
Technimire Limitée	2 600[3]
Unigesco Inc.	60 500[14]
Uni-Select Inc.	3 000[3]
Visway Transport Inc.	11 237[3]
Volcano Inc.	15 967[3]
Total partiel	261 515
Autres sociétés	
Lavalintech Inc.	10 002[3,15]
Ressources La Pause Inc.	480[3,17]
Ressources minières Elder Inc.	88[17]
Sumabus Inc.	5 018[3]
Total partiel	15 588
Valeur totale des placements	788 742
Nombre de placements	76

e Données estimées.

(3) Premier placement de cette société.

(10) Comprend deux placements.

(11) Placements d'actions subalternes, ou d'actions privilégiées convertibles en actions subalternes.

(12) Placements d'actions privilégiées convertibles en actions ordinaires.

(14) Placement d'unités composées d'actions subalternes et de bons de souscription.

(15) Placement d'unités composées d'actions ordinaires et de bons de souscription.

(17) Placement d'unités composées de reçus de dépôt, d'actions ordinaires et de bons de souscription.

Annexe 3.1

Liste détaillée des placements auprès des porteurs d'actions par l'intermédiaire de plans de réinvestissement de dividendes et de souscription d'actions admissibles au Régime d'épargne-actions

Importance de la société	1979	1980	1981	1982	1983	1984
			000 $			
Sociétés importantes						
Alcan Aluminium Ltée[1]			15 900	16 147	26 757	28 437
Banque de Montréal[1,2,3]		13 450	16 150	20 180	84 783	114 700
Banque Nationale du Canada[1]			17 636	16 642	106 599	9 362
Banque Royale du Canada[3]		n.d.	10 094	26 873	53 488[4]	64 159[4]
Domtar Inc.[1,2]					1 452	2 300
Entreprises Bell Canada[1,3]	22 900	34 600	34 800	44 200	165 700[2]	252 900[2]
Ciment Canada Lafarge Ltée[3]			53 427	n.d.	n.d.	
Entreprises du Canadien Pacifique Ltée		3 383	9 307	5 915		
Investissements Canadien Pacifique Ltée		n.d.				
Northern Telecom Ltée		n.d.				
Québec Téléphone[1]					6 599	4 109[2]
Total partiel	22 900	51 433	157 314	129 957	445 378	475 967
Sociétés intermédiaires						
Corporation de gestion La Vérendry[3]					5 138	
Dominion Textile Inc.[1,5]		324	4 762	3 918	4 516	12 000
Domtar Inc.[1,2]			204	246		
Drummond McCall Inc.			n.d.			
Groupe Prenor	4 052					
Ivaco Inc.				n.d.		
Pétrofina Canada Inc.		10 107				
Québec-Téléphone[1]		399	1 611	3 741		
Total partiel	4 052	10 830	6 577	7 905	9 654	12 000
Sociétés en voie de développement						
Bytec-Comterm Inc.[3]		667			n.d.	
Total partiel		667			n.d.	
Autres sociétés						
Bakertalc Inc.[3]		534				
Société de développement de l'entreprise québécoise				375		
Total partiel		534		375		
Valeur totale des placements	26 952	63 464	163 891	138 237	455 032	487 967
Nombre de placements	2	11	11	12	11	8

(1) Renseignements obtenus auprès de la société.

(2) Valeur des placements versés dans un Régime d'épargne-actions.

(3) Valeur estimée.

(4) Pour la période du 1er novembre 1982 au 31 octobre 1983.

(5) Valeur des placements auprès de tous les porteurs.

Source: Documents de renseignements, Commission des valeurs mobilières du Québec.

Annexe 3.2

Liste détaillée des placements auprès des porteurs d'actions par l'intermédiaire de plans de réinvestissement de dividendes et de souscription d'actions admissibles au Régime d'épargne-actions

Importance de la société	1985 000 $
Sociétés importantes	
Alcan Aluminium Ltée[1]	5 924
Banque de Montréal[1,2,3]	66 352
Banque Nationale du Canada[1]	4 112[6]
Banque Royale du Canada[1]	107 300[4]
Canadien Pacifique Ltée[1]	60 347
Domtar Inc.[1,2]	2 084
Entreprises Bell Canada[1,2,3]	212 600
Québec Téléphone[1,2]	316[6]
Total partiel	459 035
Sociétés intermédiaires	
Dominion Textile Inc.[1,5]	25 000[1,3]
Total partiel	25 000
Valeur totale des placements	484 035
Nombre de placements	9

(1) Renseignements obtenus auprès de la société.

(2) Valeur des placements versés dans un Régime d'épargne-actions.

(3) Valeur estimée.

(4) Pour la période du 1er novembre au 31 octobre.

(5) Valeur des placements auprès de tous les porteurs.

(6) Plan de réinvestissement de dividendes seulement.

Source: Documents de renseignements, Commission des valeurs mobilières du Québec.